



Moniteur belge

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



23032944

Copie / Regule

28 FEV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
à l'adresse de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0414 697 665

Nom

(en entier) : **AGRIFOR**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE WATERLOO, 1135 A 1180 UCCLE**

Objet de l'acte : Nominations

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2023 :

L'assemblée décide de nommer comme commissaire-reviseur la société C² Reviseurs et Associés (numéro IREB759) dont le siège social est situé avenue de la Vecquée 14 à 5000 Namur. La société C² a désigné monsieur Charles de Streel (numéro IRE A1832) pour effectuer cette mission.

La nomination intervient pour 3 ans venant à échéance le 31.12.2024. A titre exceptionnel, compte tenu que la décision de l'assemblée générale intervient postérieurement à la date du 31.12.2021, il est possible de nommer le commissaire également pour l'année se clôturant au 31.12.2021. Ce que l'assemblée décide de faire. Le mandat du commissaire est fixé à un montant annuel HTVA de 4.700 €.

Représentée par Monsieur Gérald Hibert
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 08/03/2023 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).